

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

BOFIP-RHO-24-0748 du 01/03/2024

Arrêté du 19 février 2024

ARRÊTÉ PORTANT CLASSEMENT DANS UN EMPLOI DE DIRECTION

Délégation encadrement supérieur et talents

RÉSUMÉ

Cet arrêté porte classement dans un emploi de direction.

Date d'application : 01/01/2023

DOCUMENTS À ABROGER

Néant

SOMMAIRE

PARTIE 1 : ARRÊTÉ PORTANT CLASSEMENT DANS UN EMPLOI DE DIRECTION.....3

PARTIE 1 : ARRÊTÉ PORTANT CLASSEMENT DANS UN EMPLOI DE DIRECTION**ARRÊTÉ**

portant classement dans un emploi de direction

LE MINISTRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DE LA SOUVERAINETÉ INDUSTRIELLE ET NUMÉRIQUE

Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 modifié relatif aux services déconcentrés de la Direction générale des Finances publiques ;

Vu le décret n° 2019-1594 du 31 décembre 2019 modifié relatif aux emplois de direction de l'État ;

Vu le décret n° 2021-1550 du 1^{er} décembre 2021 modifié portant statut particulier du corps des administrateurs de l'État ;

Vu l'article 16 du décret n° 2022-644 du 25 avril 2022 relatif aux emplois de direction de la Direction générale des Finances publiques et modifiant le statut particulier des administrateurs des Finances publiques ;

Vu le décret n° 2022-1452 du 23 novembre 2022 modifiant le statut particulier du corps des administrateurs de l'État ;

Vu l'arrêté du 3 juin 2020 modifié fixant les modalités de recrutement des emplois de direction de l'État relevant de la Direction générale des Finances publiques ;

Vu l'arrêté du 8 décembre 2022 pris pour l'application de l'article 11 du décret n° 2022-644 du 25 avril 2022 relatif aux emplois de direction de la Direction générale des Finances publiques et modifiant le statut particulier des administrateurs des Finances publiques ;

Vu l'arrêté du 6 février 2024 des ministères de l'Éducation, de la Jeunesse, des Sports, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche portant détachement au sein de la FPE sur un emploi conduisant à pension ;

Vu l'arrêté du 16 février 2024 du ministère de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique, portant nomination dans un emploi de direction de la Direction générale des Finances publiques ;

Vu la demande de l'intéressé.

ARRÊTE :**Article premier**

M. Pierre GALAND, attaché d'administration hors classe, est nommé et classé dans l'emploi fonctionnel de chef de pôle de la Direction départementale des Finances publiques du Haut-Rhin pour une durée de trois ans, à compter du 1^{er} janvier 2023 dans les conditions suivantes :

- Emploi fonctionnel : Chef de pôle - Groupe VII - niveau 4
- Grade de référence des administrateurs d'État : 2^{ème} grade
- Échelon : 9^{ème} échelon
- Ancienneté conservée dans l'échelon : 1 mois et 7 jours
- Indice brut : 1309
- Indice majoré : 1035

Article 2

L'intéressé dispose d'un délai de 2 mois, dans les conditions fixées aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du code de justice administratif, à compter du lendemain de la date de notification, pour contester cette décision devant la juridiction administrative compétente, qui peut être saisie par l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Article 3

Le Directeur général des Finances publiques par intérim est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel des Finances publiques, section Ressources Humaines et Organisation.

FAIT À PARIS, LE 19 FÉVRIER 2024

POUR LE MINISTRE ET PAR DÉLÉGATION
L'ADMINISTRATEUR DE L'ÉTAT DU 2^{ÈME} GRADE,
ADJOINT DE LA DÉLÉGATION ENCADREMENT
SUPÉRIEUR ET TALENTS

MAXIME COUTEAU

BOFiP

Direction générale des Finances publiques

Directeur de publication : Antoine Magnant, Directeur général par intérim

ISSN 2268-0756